

# GRAND PRIX ANNIVERSAIRE 2020 GOLF DE BOURBON

**Samedi 28 & Dimanche 29 Novembre 2020**

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs, le cahier des charges des grands prix et par les règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

*Le Comité d'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.*

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve : **Cf Annexe Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE.**
- Épreuve ouverte aux joueuses et aux joueurs licenciés de la ffgolf dans la limite des places disponibles.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2018 ou 2019, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Aucun joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- **Épreuve non-fumeur** : voir Vademecum 2020 : il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

### 2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

**Fixé à 126 participants maximum dont un quota de 33 places pour les Dames et 12 pour les Pros.** Les inscrits pour le Grand Prix et Grand Prix Sénior seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes pour le Critérium seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

### 3. SÉRIES ET MARQUES DE DÉPART

- **Messieurs :**
  - Série GRAND PRIX : index inférieur ou égal à 11.4 / Marques Blanches
  - Série GRAND PRIX SÉNIORS : index inférieur ou égal à 11.4, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve / Marques Jaunes
  - Série GRAND PRIX SÉNIORS Vétérans : index inférieur ou égal à 11.4, ayant 65 ans ou plus la veille de l'épreuve / Marques Jaunes
  - Série CRITÉRIUM : index supérieur à 11.4 / Marques Jaunes
  - Série PRO : Pros enseignants des 3 clubs, membre PGA / Marques Blanches
- **Dames :**
  - Série GRAND PRIX : index inférieur ou égal à 14.4 / Marques Bleues
  - Série GRAND PRIX SÉNIORS : index inférieur ou égal à 14.4, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve / Marques Rouges
  - Série CRITÉRIUM : index supérieur à 14.4 / Marques Rouges

### 4. FORMES DE JEU

- GRAND PRIX Messieurs et Dames : 36 trous STROKE PLAY / 18 trous par jour / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion
- GRAND PRIX SÉNIORS Messieurs et Dames : 36 trous STROKE PLAY / 18 trous par jour / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion Séniors
- CRITÉRIUM Messieurs et Dames : 36 trous STABLEFORD / 18 trous par jour
- PRO : 18 trous STROKE PLAY / 18 trous par jour / Dimanche 29 novembre 2020

### 5. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront directement sur Albatros pour les membres ou à l'accueil du Golf de Bourbon ou par téléphone au 02.62.26.33.39 pour les non-membres avant le lundi 23 novembre 2020 à 18h00. Le tirage des départs sera effectué et fera l'objet d'un affichage et d'une diffusion, au plus tard le jeudi 26 novembre à 18h00.

### 6. ENGAGEMENTS

Les frais d'engagement sont fixés à :

- GRAND PRIX, GRAND PRIX SÉNIORS & CRITÉRIUM :
  - **Abonné du Golf de Bourbon :**  
Membre AS GCB **30 €** et **15 €** pour les Moins de 18 ans  
Non Membre AS GCB **50 €** et **25 €** pour les Moins de 18 ans
  - **Non abonné du Golf de Bourbon :**  
Extérieur : **70 €** et **35 €** pour les Moins de 18 ans (Inclus un parcours de reconnaissance pour les joueuses et joueurs du Grand Prix & Grand Prix Séniors uniquement.)
- PRO : Sans droit d'engagement

Ils devront être réglés au *Golf de Bourbon* au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la compétition, avant le départ (chèque à l'ordre de la SRGB, espèces ou CB).

**IMPORTANT : après le tirage des départs et leur affichage, les droits d'inscription sont dus. Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance pour le GRAND PRIX ou le GRAND PRIX SÉNIORS et se déclarant forfait sera redevable de son green fee au tarif public.**

## **7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO**

En cas d'égalité pour le GRAND PRIX, le GRAND PRIX SÉNIORS, le 2<sup>ème</sup> jour, le départage se fera en mort subite et s'effectuera sur les trous 1, 7, 8 et 18. Pour le CRITÉRIUM, le départage se fera sur les scores enregistrés sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. En cas d'impossibilité de terminer un play-off (ou de le faire jouer) le classement provisoire deviendra définitif.

## **8. VOITURETTES**

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

## **9. REMISE DES PRIX**

La remise des prix se fera le dimanche 29 novembre au Golf de Bourbon à partir de 18h30 **uniquement en présence des joueuses et joueurs primés**. En cas d'absence, les lots seront conservés et remis ultérieurement (Prise de RDV avec l'Association Sportive).

## **10. RECONNAISSANCE DU PARCOURS**

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la série GRAND PRIX & GRAND PRIX SÉNIORS uniquement et s'effectuera soit le mercredi 25, soit le jeudi 26, soit le vendredi 27 novembre : Réservation obligatoire au 02.62.26.33.39.

## **11. COMITÉ D'ÉPREUVE ET ARBITRAGE**

Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composée au minimum d'un représentant de l'AS GCB, d'un représentant du corps arbitral, et d'un représentant de la LRGR.  
Le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier les séries et le nombre de joueurs.

**Commission Sportive AS GCB  
Octobre 2020**

**Epreuves fédérales  
Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19  
OBLIGATOIRE**

A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciations physiques de 2 mètres en activités sportives et 1 mètre en statique).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râdeaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique **AVANT** cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition. **En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.**
- Compte tenu du retour des râdeaux dans les bunkers, il n'est plus autorisé de placer la balle sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Interdiction des cadets (pas d'échanges de matériel autorisé) et le nombre d'accompagnants limité à une personne par joueur. L'accompagnant n'est pas autorisé à donner des conseils au joueur. L'accompagnant est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.
- Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes.
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage